



**Direction
Départementale
des Territoires
et de la Mer du Nord**
D.D.T.M 59

Service Urbanisme et Connaissances des Territoires
Pôle Gestion et valorisation des données

Loi Barnier

commune de
PHALEMPIN
59462

Légende



Contour communes

Infrastructure



Autoroute

Bande d'inconstructibilité

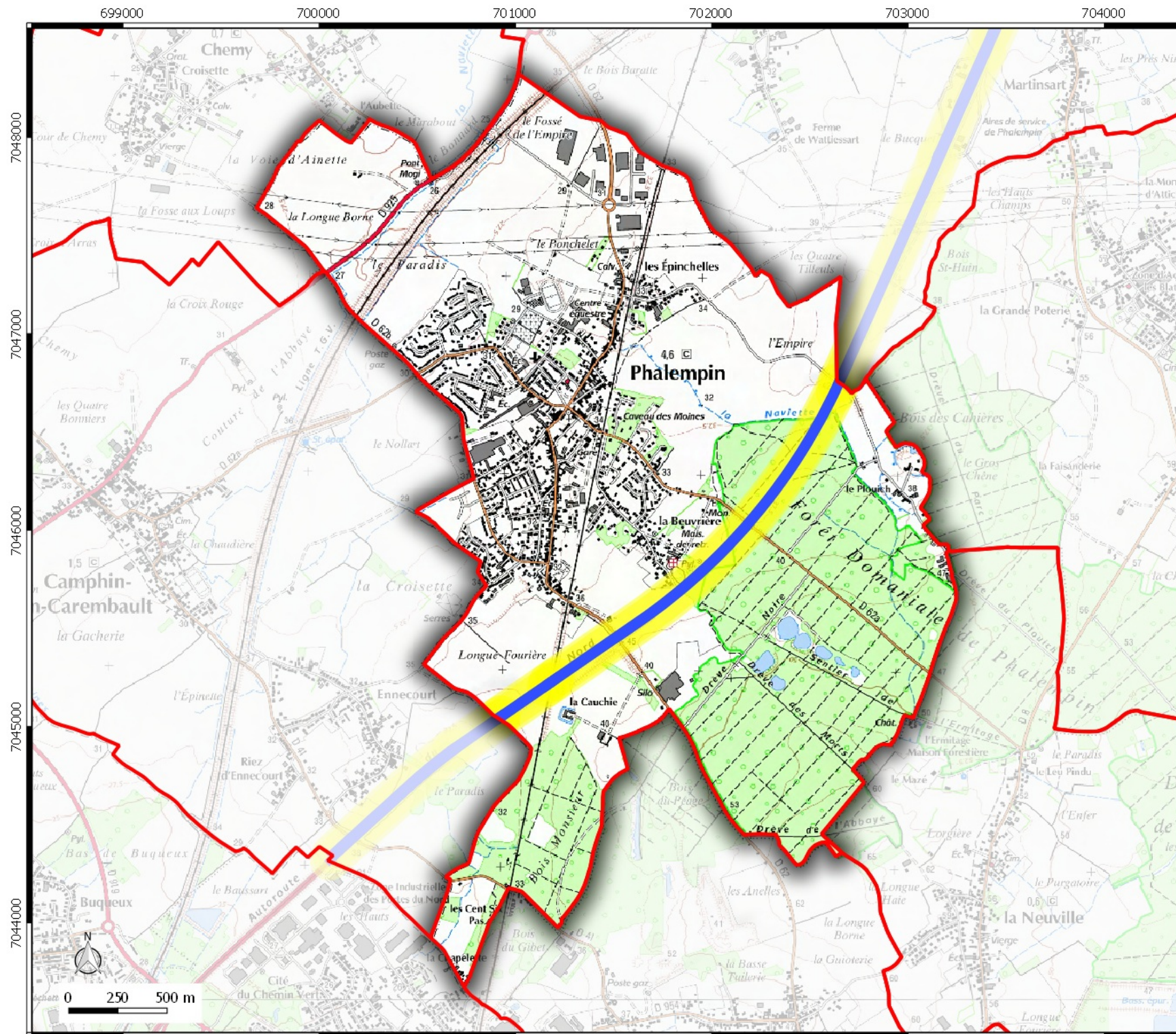


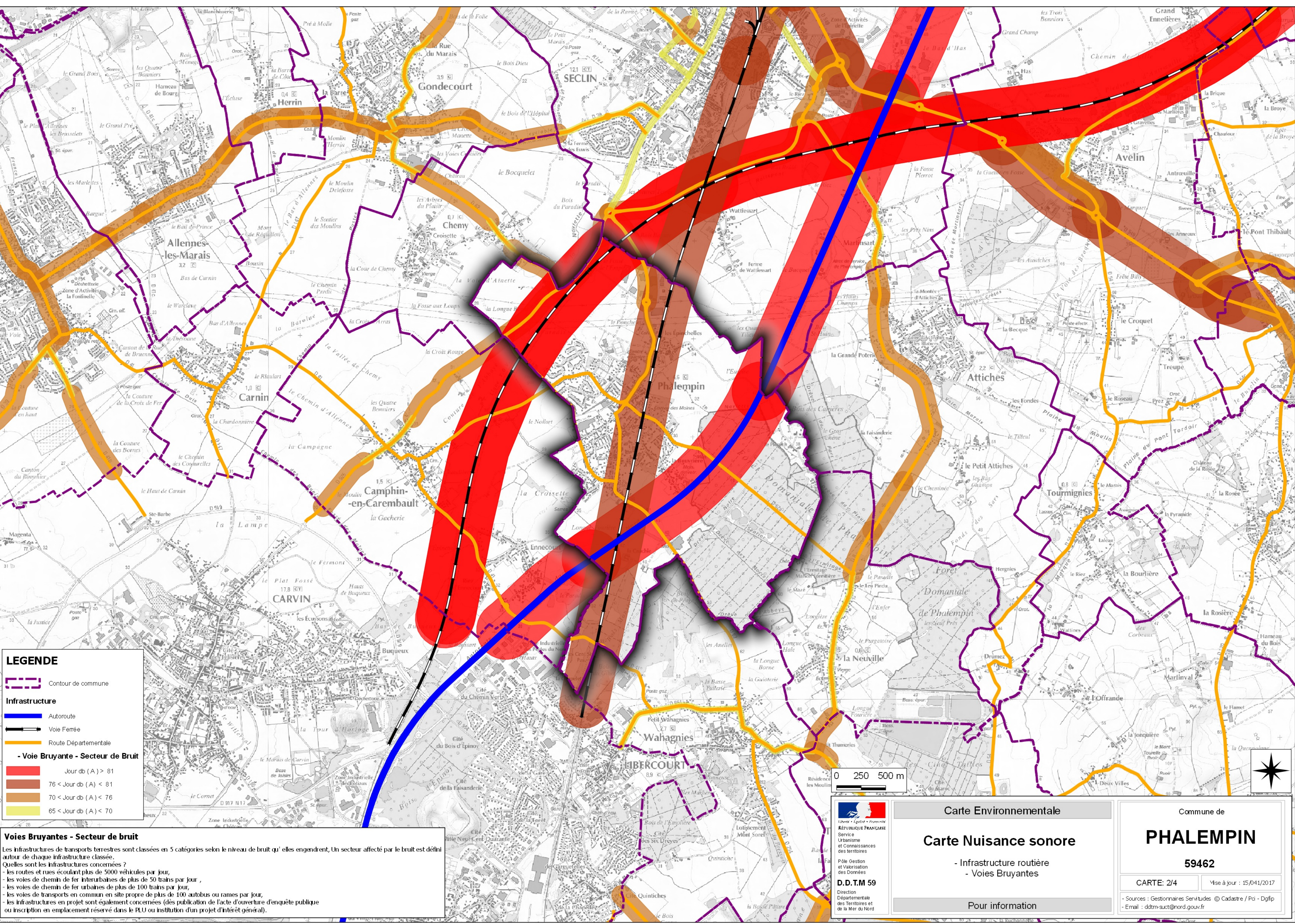
100 m

Vu Pour être annexé à la Délibération du Conseil Municipal en date du 30 avril 2021,
Délibération n°2021-3-1



Date de mise à jour : 15/04/2017





LEGENDE

Contour de commune

Infrastructure

Autoroute

Voie Ferree

Route Departementale

- Voie Bruyante - Secteur de Bruit

Jour db (A) > 81

76 < Jour db (A) < 81

70 < Jour db (A) < 76

65 < Jour db (A) < 70

Voies Bruyantes - Secteur de bruit

Les infrastructures de transports terrestres sont classées en 5 catégories selon le niveau de bruit qu'elles engendrent. Un secteur affecté par le bruit est défini autour de chaque infrastructure classée.

Quelles sont les infrastructures concernées ?

- les routes et rues écoulant plus de 5000 véhicules par jour,
- les voies de chemin de fer interurbaines de plus de 50 trains par jour,
- les voies de chemin de fer urbaines de plus de 100 trains par jour,
- les voies de transports en commun en site propre de plus de 100 autobus ou rames par jour,
- les infrastructures en projet sont également concernées (dès publication de l'acte d'ouverture d'enquête publique ou inscription en emplacement réservé dans le PLU ou institution d'un projet d'intérêt général).

Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissances
des territoires
Pôle Gestion
et Valorisation
des Données
D.D.T.M 59
Direction
Départementale
des Territoires et
de la Mer du Nord

Carte Environnementale

Carte Nuisance sonore

- Infrastructure routière
- Voies Bruyantes

Pour information

Commune de

PHALEMPIN

59462

CARTE: 2/4

Mise à jour : 15/04/2017

- Sources : Gestionnaires Servitudes © Cadastre / Pci - Dgfp
- Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

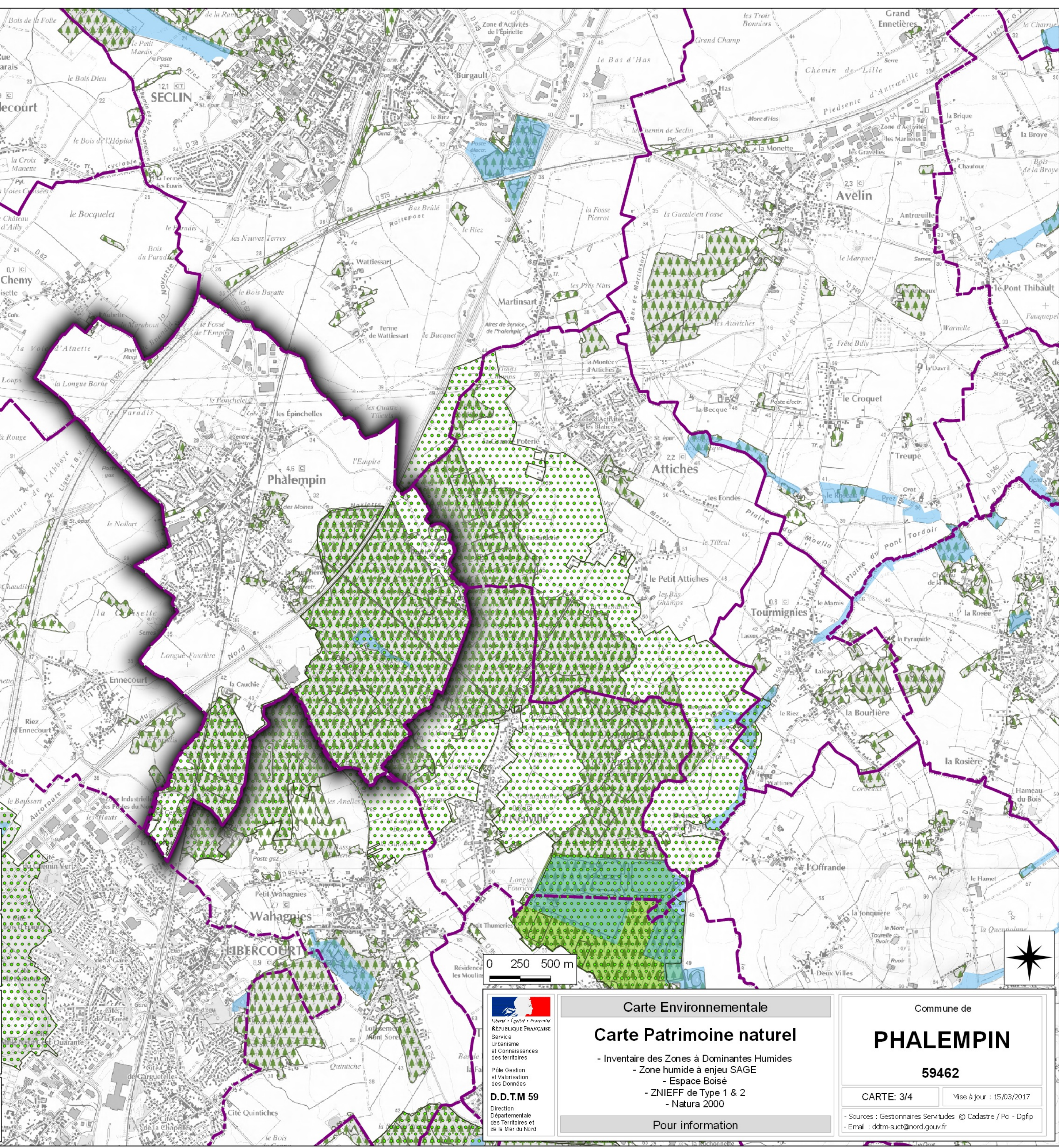
- Contour de commune
- Patrimoine Naturel
 - ZNIEFF de Type 2 Source : Dreal
 - ZNIEFF de Type 1 Source : Dreal
 - Inventaire des Zones à Dominantes Humides Source : SDAGE 2016 - 2020 - Agence de l'Eau Artois Picardie
 - Espace Boisé 2009 Source : Bd Forêt V2 - IGN/IFN
 - Natura 2000 : ZPS, ZSC, Site d'Intérêt Communautaire 2005 (SIC) Source : DREAL

Znieff
Zones naturelles d'intérêt écologique floristique et faunistique Les objectifs sont la connaissance permanente aussi exhaustive que possible des espaces naturels, terrestres et marins, dont l'intérêt repose soit sur l'équilibre et la richesse de l'écosystème soit sur la présence d'espèces de plantes ou d'animaux remarquables. Il y a 2 types de Znieff et cet inventaire de première génération est en cours de modernisation.
- type I : secteurs de superficie en général limitée, caractérisés par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou de milieux rares, remarquables, ou caractéristiques du patrimoine naturel national ou régional.
- type II : grands ensembles naturels riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités biologiques importantes.

Inventaire Espace Boisé
Le référentiel géographique forestier de l'IGN est un outil de référence pour les professionnels de la filière bois et pour les acteurs de l'environnement et de l'aménagement du territoire.
La BD Forêt® est une base de données vecteur de référence pour l'espace forestier et les milieux semi-naturels.
Elaborée par photo-interprétation d'images en infrarouge couleurs de la BD ORTHO®, la BD Forêt® est réalisée par emprises départementales sur le territoire métropolitain.

Zones à dominantes humides du SDAGE
Les documents d'urbanisme (SCOT, PLU et cartes communales) et les décisions administratives dans le domaine de l'eau préservent les zones humides en s'appuyant notamment sur la carte des zones à dominante humide annexée du SDAGE (carte N° 27) et sur l'identification des zones humides qui est faite dans les SAGE.
La représentation des Zones à Dominante Humide du SDAGE (1/ 50 000) est donc fournie à titre indicatif, et alerte la collectivité afin de se rapprocher du SAGE pour obtenir les délimitations des zones humides retenues (1), ainsi que les prescriptions de préservations.
(1) Les documents de SAGE comprennent un inventaire et une délimitation des zones humides, en indiquant la méthode employée, ses limites et ses objectifs.

Natura 2000
Réseau écologique européen cohérent formé à terme par les Zones de Protection Spéciales (ZPS) et les Zones Spéciales de Conservation (ZSC). Elles établissent la base réglementaire du grand réseau écologique européen. Une section particulière aux sites Natura 2000 dans le Code de l'environnement précise le cadre général de la désignation et de la gestion des sites Natura 2000 en France (art L. 414.1 à L. 414.7 du Code de l'Environnement). Elles sont issues de l'inventaire des Sites d'Intérêts Communautaires (SIC) transmis à la commission en 2002 et 2005.





Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE
Service d'Urbanisme et de Connaissance des Territoires
Pôle Gestion et Valorisation des Données
D.D.T.M 59
Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord

Carte Environnementale

Carte Patrimoine naturel

- Inventaire des Zones à Dominantes Humides
- Zone humide à enjeu SAGE
- Espace Boisé
- ZNIEFF de Type 1 & 2
- Natura 2000

Pour information

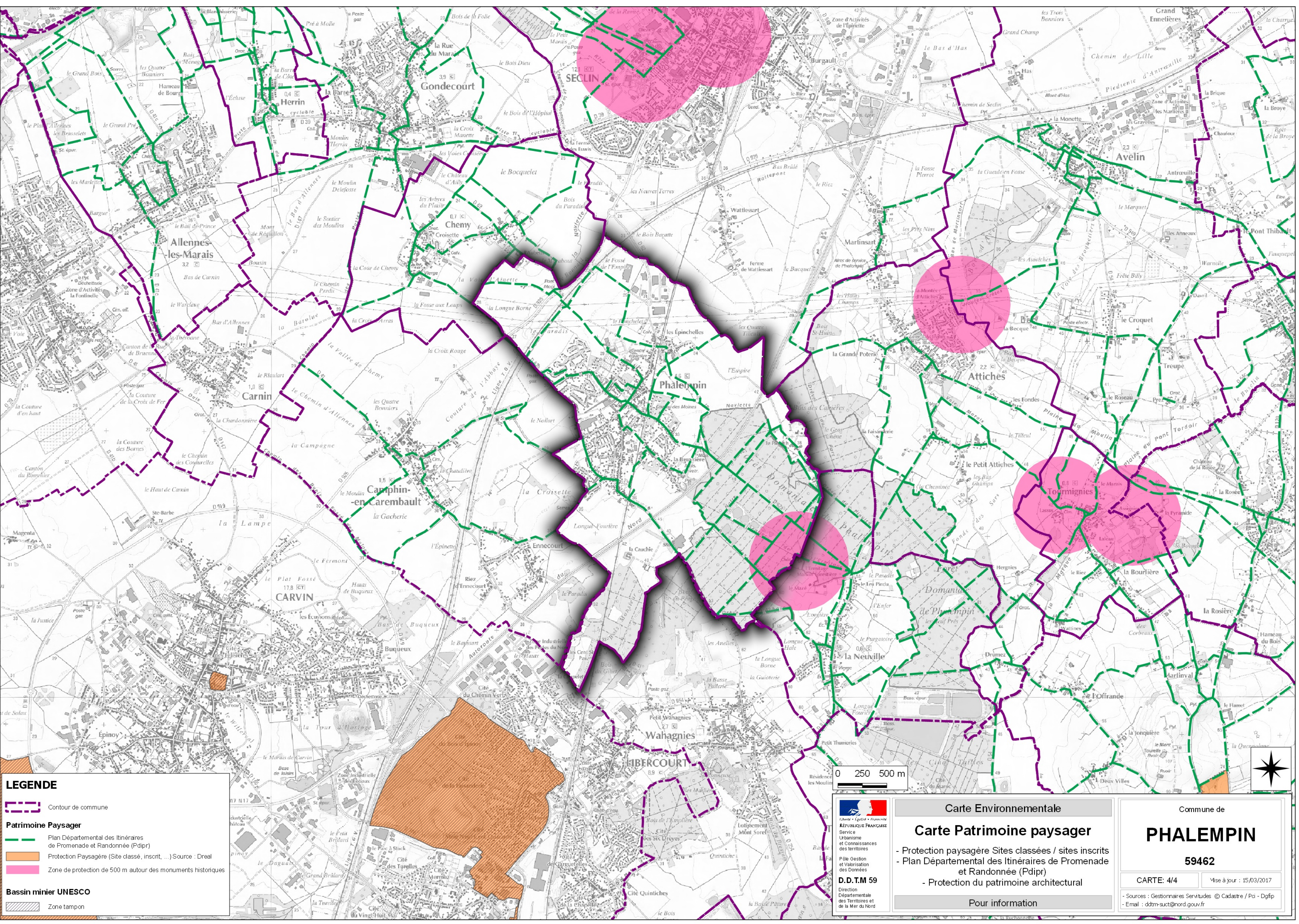
Commune de

PHALEMPIN

59462

CARTE: 3/4 Mise à jour : 15/03/2017

- Sources : Gestionnaires Servitudes © Cadastre / Pci - Dgfp
- Email : dtdm-suct@nord.gouv.fr



LEGENDE

Contour de commune

Patrimoine Paysager

Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (Pdipr)

Protection Paysagère (Site classé, inscrit, ...) Source : Dreal

Zone de protection de 500 m autour des monuments historiques

Bassin minier UNESCO

Zone tampon

Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Service
Urbanisme
et Connaissances
des territoires

Pôle Gestion
et Valorisation
des Données

D.D.T.M 59

Direction
Départementale
des Territoires et
de la Mer du Nord

Carte Environnementale

Carte Patrimoine paysager

- Protection paysagère Sites classés / sites inscrits

- Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (Pdipr)

- Protection du patrimoine architectural

Pour information

Commune de

PHALEMPIN

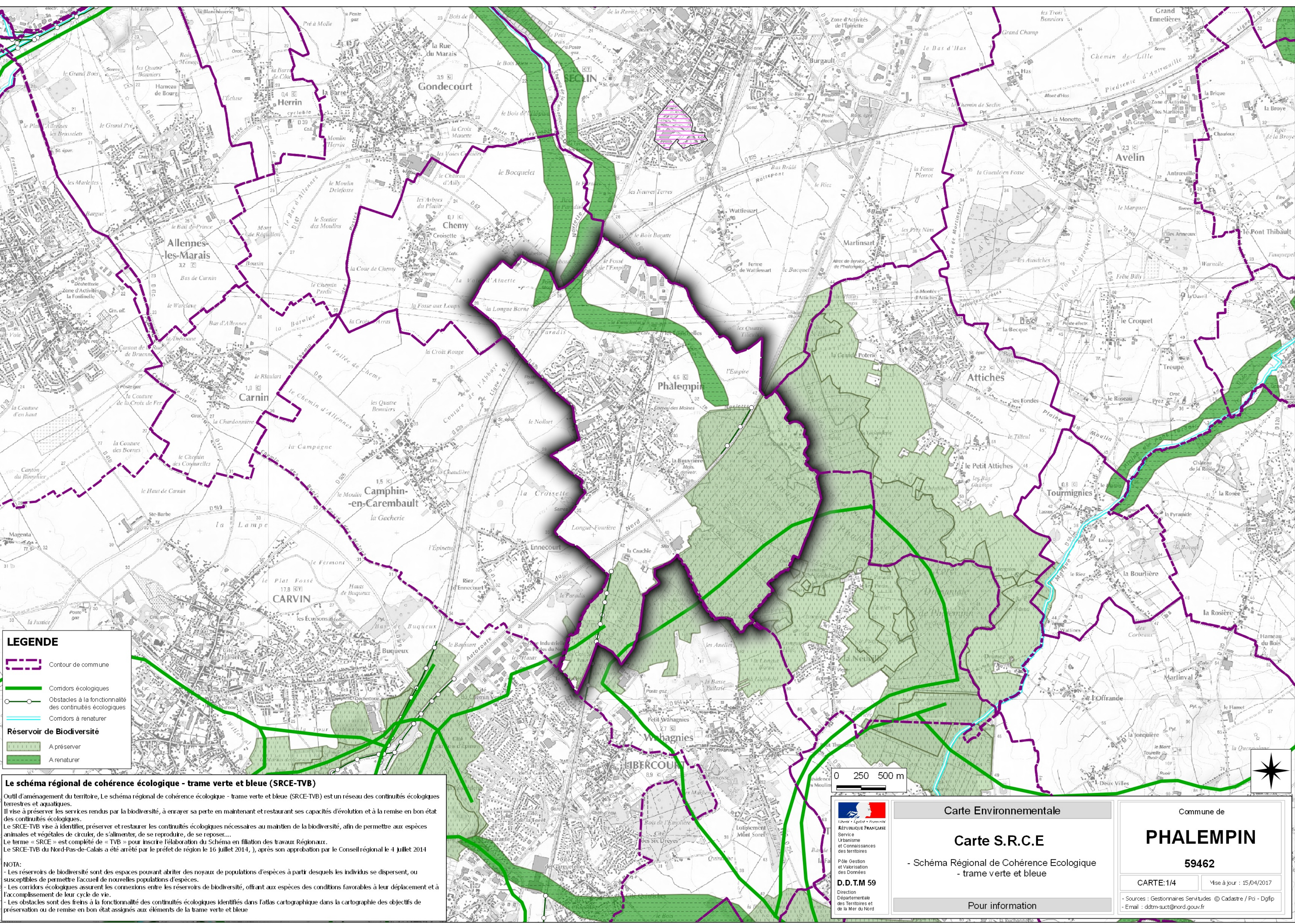
59462

CARTE: 4/4

Mise à jour : 15/03/2017

- Sources : Gestionnaires Servitudes © Cadastre / Pci - Dgfp

- Email : dtdm-suct@nord.gouv.fr



LEGENDE

Contour de commune

Corridors écologiques**Réservoir de Biodiversité**

Le schéma régional de cohérence écologique - trame verte et bleue (SRCE-TVb)

Outil d'aménagement du territoire, Le schéma régional de cohérence écologique - trame verte et bleue (SRCE-TVb) est un réseau des continuités écologiques terrestres et aquatiques.

Il vise à préserver les services rendus par la biodiversité, à enrayer sa perte en maintenant et restaurant ses capacités d'évolution et à la remise en bon état des continuités écologiques.

Le SRCE-TVb vise à identifier, préserver et restaurer les continuités écologiques nécessaires au maintien de la biodiversité, afin de permettre aux espèces animales et végétales de circuler, de s'alimenter, de se reproduire, de se reposer...

Le terme « SRCE » est complété de « TVb » pour inscrire l'élaboration du Schéma en filiation des travaux Régionaux.

Le SRCE-TVb du Nord-Pas-de-Calais a été arrêté par le préfet de région le 16 juillet 2014, après son approbation par le Conseil régional le 4 juillet 2014

NOTA:

- Les réservoirs de biodiversité sont des espaces pouvant abriter des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent, ou susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations d'espèces.
- Les corridors écologiques assurent les connexions entre les réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie.
- Les obstacles sont des freins à la fonctionnalité des continuités écologiques identifiés dans l'atlas cartographique dans la cartographie des objectifs de préservation ou de remise en bon état assignés aux éléments de la trame verte et bleue

Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Services
Urbanisme
et Connaissances
des territoires

Pôle Gestion
et Valorisation
des Données

D.D.T.M 59
Direction
Départementale
des Territoires et
de la Mer du Nord

Carte Environnementale

Carte S.R.C.E

- Schéma Régional de Cohérence Ecologique
- trame verte et bleue

Pour information

Commune de

PHALEMPIN

59462

CARTE:1/4

Mise à jour : 15/04/2017

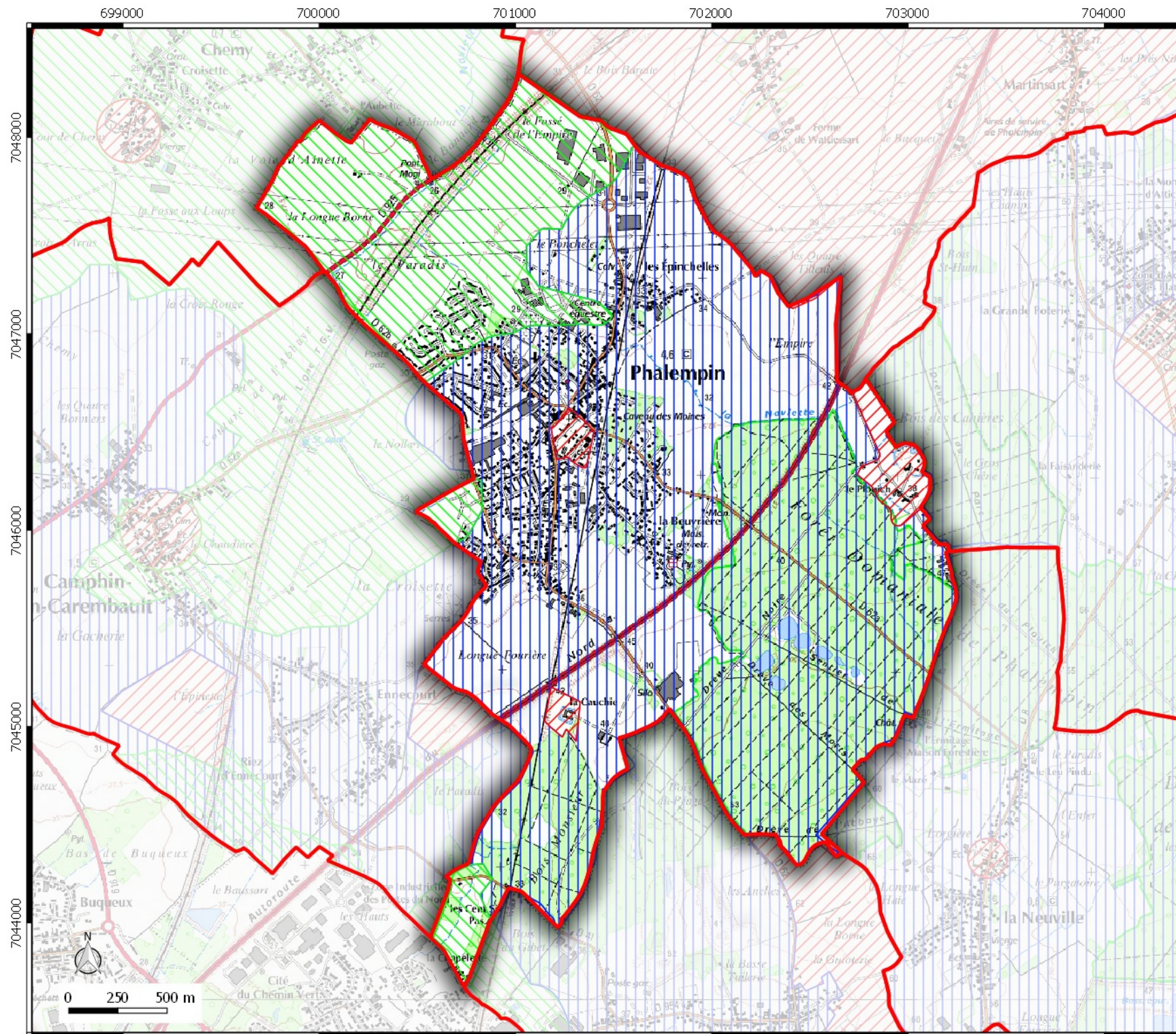
- Sources : Gestionnaires Servitudes © Cadastre / Pci - Dgfp
- Email : dtdm-suct@nord.gouv.fr

**ZONAGE
ARCHEOLOGIQUE**

commune de
PHALEMPIN
59462

Légende

-  Contour communes
-  Saisie Systématique
-  Saisie Seuil 300 m2
-  Saisie Seuil 5000 m2





**Direction
Départementale
des Territoires
et de la Mer du Nord**
D.D.T.M 59

Service Urbanisme et Connaissances des Territoires

Pôle Gestion et valorisation des données

**Zone de prudence
autour des lignes
électriques**

commune de

**PHALEMPIN
59462**

Légende

Contour communes

Emprise Zone de prudence
autour des lignes
électriques

Date de mise à jour : 15/04/2017

